

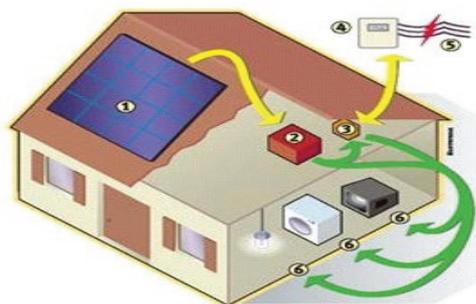
Contacts



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

PRINCIPE

Des panneaux photovoltaïques (1) transforment le rayonnement solaire en électricité. Ils couvrent une surface variable qui dépend de la puissance installée. Un onduleur (2) transforme le courant produit par les cellules en courant alternatif compatible avec le réseau. L'électricité produite est consommée immédiatement (6) ou vendue au distributeur (5). Si l'installation ne produit pas assez d'électricité, l'énergie consommée sera alors fournie par le réseau.



Source Ademe

CONSOMMATION

Lors de l'installation, trois modes d'utilisation sont possible :

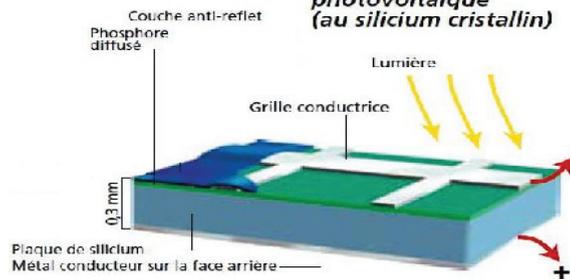
- Vente en intégralité : la production est injectée et vendue sur le réseau au tarif réglementé.
- Autoconsommation partielle : la production est consommée, le surplus est vendu sur le réseau au tarif réglementé.
- Autoconsommation totale : toute la production d'électricité est consommée sur place, le surplus est injecté sur le réseau gratuitement. Sans système de stockage, on ne consomme au mieux que 30% de sa production d'électricité. L'utilisation du réseau électrique reste indispensable.

MISE EN OEUVRE

L'inclinaison et l'orientation des panneaux sont à prendre en considération, il faut éviter les ombres occultant la course du soleil. Il existe deux solutions pour l'implantation des modules photovoltaïques :

- **Non intégrés** : Les panneaux sont fixés sur la toiture, ils ne font pas partie de l'enveloppe du bâtiment. Ce système est à privilégier en rénovation pour sa mise en oeuvre simplifiée et son coût.
- **Intégrés** : Outre l'avantage du tarif de rachat, les panneaux sont intégrés directement au bâti, ils doivent assurer la fonction d'étanchéité.

Un type de cellule photovoltaïque (au silicium cristallin)



Source Ademe

ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Des systèmes permettent de valoriser la chaleur produite par les panneaux photovoltaïques. En plus de produire de l'énergie électrique, l'installation permet de chauffer en partie l'habitation en produisant de l'énergie thermique. Néanmoins, l'efficacité de ces systèmes reste à démontrer.

L'ESPACE INFO → ÉNERGIE est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Conseils gratuits, objectifs, indépendants



ACTIVITÉS :

- 11 au 16 janvier, 08 au 13 février et 07 au 12 mars : Diffusion de la chronique INFO ENERGIE sur Radio Espoir
- 9 février : Rencontre Régionale des ESPACES INFO ENERGIE à Bordeaux
- 4, 5 et 6 mars : Stand INFO ENERGIE au Salon de l'Habitat de Villeneuve sur Lot
- 8 au 10 mars : Formation «Conduite de projet et montage de partenariat» suivie par les 2 conseillers INFO ENERGIE
- 17 et 31 mars : Animations Planète Précieuse au collège Stendhal d'Aiguillon
- 23 mars : Emission en direct des spécialistes ENERGIE sur Radio Espoir, sur le thème «Quelles aides pour vos travaux de rénovation énergétique?»

RENDEZ-VOUS :

- 11 au 16 avril, 9 au 14 mai et 13 au 17 juin : Diffusion de la chronique INFO ENERGIE sur Radio Espoir
- 20 avril : Réunion sur «Rénov'Aqt» à Bordeaux
- 27 avril : Réunion sur le programme d'aide de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat à Agen
- 27 avril : Emission en direct des spécialistes ENERGIE sur Radio Espoir, sur le thème «La construction neuve»
- 30 Avril : Visite de site d'une méthanisation à la ferme
- 22 mai : Stand INFO ENERGIE à Tombeboeuf à l'occasion des Journées Aquitaine Nature
- Mai : Visite de site d'une maison équipée d'un poêle de masse
- 30 mai au 5 juin : Animations lors de la semaine du développement durable, auprès des scolaires et du grand public
- 31 mai et 2 juin : Animations « Valorisons nos déchets » à la SOGAD au Passage
- 1^{er} juin : Stand INFO ENERGIE à Villeneuve sur Lot à l'occasion du Village Développement Durable
- 7 juin : Rencontre régionale des ESPACES INFO ENERGIE à Bordeaux
- 22 juin : Emission en direct des spécialistes INFO ENERGIE sur Radio Espoir, sur le thème «L'isolation des bâtiments»
- Juin : Visite de site d'une maison ossature bois

ZOOM

EMISSION DE RADIO "LES SPECIALISTES" ENERGIE

L'Espace Info Energie, en partenariat avec ESPOIR Fm, a lancé l'émission radiophonique «les spécialistes». Une fois par mois, en direct des studios, l'animateur du CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot accompagné d'experts, traite de sujets liés à l'énergie. Durant une heure, les auditeurs peuvent intervenir pour poser leurs questions. Le but de ce programme est de conseiller et d'informer, pour comprendre les enjeux énergétiques. La première émission s'est déroulée le mercredi 23 mars de 18h à 19h sur le thème «Quelles aides pour vos travaux énergétiques?» Pour celle-ci, deux particuliers ont témoigné de leur expériences sur la rénovation de leurs maisons et des aides dont ils ont bénéficié. Des spécialistes ont ensuite expliqué les différentes aides financières qui existent pour des travaux de performances énergétiques. D'autres émissions des spécialistes sur le thème de l'énergie sont prévues.

